



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-02288**

DE : **M. ANGUS (TIMMINS-BAIE JAMES)**

DATE : **LE 30 AVRIL 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **PETER SCHIEFKE**

---

Réponse du Premier ministre

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Sénat**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le déni, la désinformation et les préjugés propagés par la sénatrice Beyak n'ont pas leur place au Parlement. Plusieurs des lettres qu'elle a affichées pour appuyer sa position sur sa page Web du Sénat ont été interprétées comme étant manifestement racistes. Il appartient à l'autre endroit de décider comment gérer cette situation regrettable. Mais, nous ne devons pas alimenter la haine et la division dans le pays. Il est décevant que les dirigeants conservateurs aient refusé d'agir jusqu'à ce que des commentaires offensants à répétition fassent en sorte qu'il soit politiquement impossible de la garder dans leur caucus. La réconciliation n'est pas un cheminement facile, mais nous devons avoir le courage d'y faire face de front.